



Nations Unies

**Rapport du Commissaire
général de l'Office de secours
et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

1^{er} janvier-31 décembre 2021

**Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-dix-septième session
Supplément n° 13**



**Rapport du Commissaire
général de l'Office de secours
et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

1^{er} janvier-31 décembre 2021



Nations Unies • New York, 2022

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi	4
Lettre datée du 16 août 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies par le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	4
Lettre datée du 15 juin 2022, adressée au Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient par le Président la Commission consultative de l'Office	7
I. Aperçu du contexte	10
A. Synthèse des faits nouveaux	10
B. Politique, économie et sécurité : évolution de la situation	11
C. Évolution des questions opérationnelles et organisationnelles	16
D. Questions juridiques	19
E. Aperçu de la situation financière	25
II. Vue d'ensemble des sous-programmes	28
A. Sous-programme 1	28
B. Sous-programme 2	29
C. Sous-programme 3	30
D. Sous-programme 4	32
E. Sous-programme 5	34

Lettres d'envoi

Lettre datée du 16 août 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies par le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

J'ai le plaisir de transmettre à l'Assemblée générale le rapport annuel sur les travaux menés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en 2021, conformément aux demandes que l'Assemblée a formulées au paragraphe 21 de sa résolution [302 \(IV\)](#) en date du 8 décembre 1949, modifié par le paragraphe 11 de sa résolution [1018 \(XI\)](#), et au paragraphe 8 de sa résolution [1315 \(XIII\)](#) en date du 12 décembre 1958.

L'UNRWA continue de travailler dans une région extrêmement instable. Quatre de ses cinq secteurs d'activité sont actuellement en situation de crise. Dans la bande de Gaza, en République arabe syrienne et au Liban, plus de 80 % des réfugiés de Palestine vivent dans la pauvreté. Le conflit, les difficultés socioéconomiques et l'augmentation du coût de la vie pèsent lourdement sur le développement humain des réfugiés de Palestine. Le désespoir et la détresse se sont fortement aggravés, notamment parmi les jeunes vivant dans les camps. Les tensions se sont considérablement exacerbées en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, au premier semestre de 2022. La bande de Gaza, qui peine à se remettre du conflit de mai 2021, vient de traverser un nouveau cycle d'hostilités en août 2022. Le Liban reste ébranlé par une crise financière et socioéconomique aiguë. La Syrie traverse la pire crise socioéconomique depuis le début du conflit, il y a 12 ans.

Depuis plus de 70 ans, l'UNRWA est une véritable planche de salut et une source de possibilités et d'espoir pour l'une des populations les plus démunies de la région. Il est ainsi devenu un acteur majeur de la stabilité régionale. Comme le fait ressortir le présent rapport, l'Office est parvenu en 2021 à continuer de fournir des services de qualité aux réfugiés de Palestine et de répondre aux besoins urgents malgré les problèmes dus au conflit, à l'occupation, au recul socioéconomique et à la pandémie mondiale, ainsi qu'à sa propre crise financière, qui est de plus en plus profonde. Il reste l'un des partenaires de développement humain les plus efficaces de la région, assurant des services de grande qualité au moindre coût dans un environnement politique très instable et complexe. L'Office est déterminé à faire en sorte qu'aucun réfugié palestinien ne soit laissé de côté, conformément à son mandat et aux engagements pris dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Toutefois, au moment où je sou mets ce rapport, je suis vivement préoccupé à l'idée que l'UNRWA aura de plus en plus de difficulté à remplir le mandat que lui a confié l'Assemblée générale.

Le financement du budget-programme de l'UNRWA stagne depuis plus de 10 ans, tandis que les besoins des réfugiés et le coût des services ne cessent de croître. Les difficultés financières de l'Office résultent de l'évolution des priorités

géopolitiques et de la dynamique régionale. L'UNRWA a été créé pour aider les réfugiés de Palestine jusqu'à ce que la communauté internationale convienne d'une solution politique à leur situation, mais la mobilisation politique en faveur d'une telle solution semble de plus en plus faible.

Aujourd'hui, l'UNRWA fait face à trois éléments qui sont sources d'exigences contradictoires et qu'il faudra parvenir à concilier pour éviter le risque d'un effondrement de l'Office : premièrement, il doit s'acquitter du mandat que lui a confié l'Assemblée générale, consistant à fournir des services aux réfugiés de Palestine et à protéger leurs droits ; deuxièmement, le financement qu'il reçoit des États Membres pour exécuter son mandat est insuffisant, d'où des conséquences néfastes pour ces réfugiés et pour la stabilité régionale ; troisièmement, toute modification de ses opérations suscite une vive inquiétude dans les pays d'accueil et parmi les réfugiés de Palestine, leur faisant craindre que la protection des droits des Palestiniens risque d'être abandonnée et que le changement en question compromette l'exécution de son mandat.

L'Office a épuisé les capacités internes dont il dispose pour faire face seul à son sous-financement chronique. L'austérité, qui pèse sur la qualité de ses services, le pousse au bord de l'effondrement. En 2022, pour la troisième fois consécutive, j'ai approuvé un budget-programme à croissance zéro, d'une enveloppe de 817 millions de dollars, en notant que, compte tenu des augmentations très importantes des coûts, une croissance nulle équivalait à une réduction considérable par rapport à l'année précédente. En 2022, nous prévoyons un déficit du budget-programme de plus de 100 millions de dollars et nous sommes dans une grande incertitude quant aux moyens d'assurer les services nécessaires et de verser les traitements du personnel au dernier trimestre de l'année. En outre, notre appel d'urgence en faveur du territoire palestinien occupé n'est actuellement financé qu'à hauteur de 37 %, et notre appel en faveur de la Syrie, qu'à hauteur de 32 %.

L'UNRWA doit fournir des services semblables à des services publics à l'une des populations les plus démunies du Proche-Orient, les réfugiés de Palestine. Il est tout simplement impossible d'assurer les services d'éducation, les soins de santé primaires et les services d'aide sociale sans financement adéquat et au moyen d'enseignants et de personnel médical employés à la journée. L'Office a besoin d'une plus grande prévisibilité financière et d'un financement pluriannuel.

Notre capacité de nous acquitter de notre mandat dépend des États Membres et de leur volonté politique de financer intégralement notre budget de base.

Dans les cas où des opérations des Nations Unies, par exemple les opérations de paix, ont besoin d'un financement adéquat et prévisible pour être efficaces, les États Membres fournissent en général des contributions statutaires. Les activités de base de l'UNRWA sont cependant financées au moyen de contributions volontaires.

Un aspect clé du rôle joué par l'Office dans la stabilité régionale résidait précisément dans la prévisibilité de ses services de qualité, qui sont maintenant compromis par leur financement précaire et insuffisant.

Je sais gré à la Jordanie et à la Suède de coorganiser une réunion de haut niveau sur l'UNRWA le 22 septembre 2022, en marge du débat de haut niveau de l'Assemblée générale, afin d'étudier des moyens réalistes de financer durablement l'Office. J'espère vivement que cette réunion permettra de définir des moyens possibles de garantir la stabilité financière de nos opérations. En particulier, il serait possible d'envisager de recourir à des contributions statutaires pour financer certains programmes et activités de base.

Je ne négligerai aucune piste pour permettre à l'UNRWA de remplir son mandat, notamment en trouvant de nouveaux donateurs, en faisant appel aux anciens donateurs qui ont mis fin à leur financement et en diversifiant les sources de financement, sans négliger le secteur privé. Je suis convaincu que les membres du personnel de l'Office continueront d'aller au-delà des responsabilités que leur imposent leurs fonctions afin de protéger les droits des réfugiés de Palestine et leur fournir les services nécessaires pour assurer leur développement humain et pour les aider à traverser les crises humanitaires.

L'équipe de direction et moi-même restons déterminés à moderniser l'Office, en nous appuyant sur les progrès accomplis récemment pour faire en sorte que l'UNRWA soit adapté aux objectifs visés et aligné sur les meilleures pratiques mondiales modernes, et qu'il applique tous les principes et valeurs de l'ONU à l'ensemble de son action. Les efforts que nous déployons pour assurer nos services selon une approche fondée sur les droits humains, conformément à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général, sont au cœur de notre façon de procéder.

Dans tous les échanges que j'ai eus avec des réfugiés de Palestine, j'ai constaté que ceux-ci craignent d'être abandonnés par la communauté internationale. Pour eux, l'UNRWA reste le dernier pilier de l'engagement pris par la communauté internationale en faveur de leur droit à la dignité et d'une solution juste et durable à leur situation tragique, conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU. Au moment où l'Assemblée générale s'apprête à examiner la question du renouvellement du mandat de l'UNRWA, je lance un appel à tous les États Membres pour qu'ils se mobilisent politiquement et financièrement afin de soutenir l'Office dans le cadre de l'engagement multilatéral en faveur des Palestiniens et qu'ils continuent à œuvrer en faveur d'une solution politique qui bénéficiera à la région et à ses populations.

Le Commissaire général
(Signé) Philippe **Lazzarini**

**Lettre datée du 15 juin 2022, adressée au Commissaire général
de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
par le Président la Commission consultative de l'Office**

À sa session ordinaire, tenue à Beyrouth les 14 et 15 juin 2022, la Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a examiné votre rapport annuel sur les activités et opérations de l'Office, qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et sera présenté à l'Assemblée générale à sa prochaine session.

La Commission félicite vivement l'UNRWA pour le rôle vital qu'il joue en faveur de la stabilité dans la région et pour les efforts qu'il déploie afin de fournir en permanence des services de base et une aide humanitaire essentiels aux réfugiés de Palestine, en dépit des difficultés majeures qu'il rencontre, dans l'attente d'une solution juste et durable, conformément aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU (résolutions 194 (III) et 302 (IV) de l'Assemblée générale). Elle note que 5,8 millions de réfugiés de Palestine relèvent du mandat de l'Office ; subissant des déplacements depuis plus sept décennies, ces réfugiés restent dans une situation extrêmement difficile et leurs besoins ne font que croître.

La Commission remercie sincèrement les pays d'accueil et les donateurs qui soutiennent les activités et les services essentiels de l'UNRWA pour promouvoir les droits et le développement humain des réfugiés de Palestine, dans les domaines de la santé, de l'enseignement, des services de secours et d'aide sociale, de l'amélioration des infrastructures et des camps, du microfinancement, de la protection et de l'aide humanitaire.

La Commission constate avec inquiétude qu'en 2021, la violence et l'instabilité qui touchent la région, conjuguées aux conséquences de la pandémie de coronavirus (COVID-19) qui perdurait, ont rendu les réfugiés de Palestine encore plus vulnérables et marginalisés et détérioré leur situation socioéconomique ; aussi étaient-ils de plus en plus nombreux à dépendre des services de l'UNRWA, qui a dû surmonter des obstacles énormes pour répondre à leurs besoins croissants après des années de déficit de financement.

La Commission est particulièrement préoccupée par l'aggravation de l'insécurité et de la violence, les tensions s'étant notamment exacerbées en mai 2021 en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et les violences s'étant de nouveau intensifiées dans la bande de Gaza, pendant 11 jours, entraînant la mort de 261 Palestiniens, dont 67 enfants, et de 13 personnes en Israël, dont 2 enfants, ainsi que de nouveaux déplacements à l'intérieur de la bande de Gaza à la suite de la destruction d'abris et d'infrastructures.

La Commission note également avec une profonde préoccupation que le nombre d'affrontements entre les autorités israéliennes et les Palestiniens a augmenté de 80 % pendant la période considérée, faisant 84 morts et 9 629 blessés, dont sept fois plus de personnes blessées par des tirs à balles réelles que pendant la période précédente. Nous sommes également préoccupés par la montée des violences commises par les colons, le nombre de cas signalés ayant augmenté de 37 % pendant la période considérée par rapport à l'année précédente, et par le nombre croissant de démolitions d'habitations et de structures de subsistance palestiniennes, d'où une hausse de 20 % du nombre de personnes déplacées.

En outre, la Commission est préoccupée par l'aggravation de la crise économique au Liban, par le conflit en cours et les déplacements prolongés dans certaines régions

de la République arabe syrienne et par les restrictions d'accès qu'Israël impose à la bande de Gaza depuis 15 ans et qui y accroissent encore la dépendance à l'égard des services de l'UNRWA et risquent d'aggraver l'instabilité, ainsi que par le chômage très élevé, notamment chez les jeunes diplômés. La Commission observe avec inquiétude que les réfugiés de Palestine se sentent de plus en plus désespérés et impuissants, chose qui pourrait augmenter le risque de radicalisation chez les jeunes qui manquent de perspectives et d'opportunités.

Dans le même temps, la Commission se félicite des moyens que l'Office a mis en œuvre pour surmonter les obstacles rencontrés malgré la crise financière persistante, étant notamment parvenue à relancer progressivement les services de santé primaires en personne en 2021 et à lancer des campagnes de vaccination pour atténuer l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19 dans tous les secteurs d'activité, ce qui a permis d'améliorer les indicateurs de santé grâce à l'utilisation accrue des services de santé dans tous les domaines. La Commission se félicite également des bons résultats obtenus dans le cadre des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels, et de la diminution des taux d'abandon scolaire dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et en Jordanie, ainsi que de l'action de suivi et d'évaluation menée pour favoriser la transparence, l'efficacité et la responsabilité effective dans l'Office.

La Commission est sérieusement préoccupée par la multiplication des menaces et des attaques dirigées contre le personnel de l'UNRWA dans plusieurs secteurs. À cet égard, elle déplore l'évacuation du Directeur et du Directeur adjoint principal du bureau local de Gaza à la fin du mois de mai 2021 et constate avec inquiétude que l'Office n'a toujours pas d'accès aux 16 membres de son personnel qui sont disparus, détenus, enlevés ou présumés détenus, et ne dispose pas d'informations à leur sujet.

La Commission est également préoccupée par les restrictions et autres pratiques préjudiciables qui visent le personnel et les biens de l'UNRWA, telles que les fouilles incessantes des véhicules de l'ONU, que les membres du personnel de l'UNRWA continuent d'accepter tout en signifiant leur désaccord, les intrusions dans les locaux et la présence de cavités souterraines sous les installations de l'Office. Ces pratiques compromettent effectivement la protection accordée aux biens et avoirs de l'Organisation des Nations Unies contre toute forme de perquisition ou de contrainte au titre de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946, ainsi que de l'Accord Comay-Michelmores de 1967, de la Charte des Nations Unies, des résolutions pertinentes des organes de l'ONU et des accords conclus avec les pays concernés, qui imposent à toutes les parties de respecter l'inviolabilité et la neutralité des biens et du personnel de l'UNRWA.

La Commission reste profondément préoccupée par la crise financière prolongée de l'UNRWA, qui a été contraint de retarder des paiements aux fournisseurs, de continuer d'appliquer des mesures d'austérité et de reporter le versement de traitements du personnel à la fin de l'année, ainsi que de contracter un prêt du Fonds central pour les interventions d'urgence, qu'il n'a remboursé qu'en partie, de façon à devoir reporter un passif d'un montant de 62 millions de dollars sur l'exercice 2022. Cette situation exacerbe les craintes et les inquiétudes des réfugiés de Palestine et du personnel de l'UNRWA dans tous les secteurs d'activité, ce qui n'aide pas l'Office à apporter ses contributions essentielles à la paix et à la stabilité.

Dans ce contexte, la Commission est préoccupée, en outre, par les coûts supplémentaires qui découlent des restrictions imposées à l'UNRWA dans certains secteurs d'activité, par les pratiques qui restreignent la circulation des biens et des personnes pour des raisons de sécurité, et par les taxes et redevances abusives qui font

perdre des journées de travail, entraînent des retards et font augmenter les coûts, aggravant ainsi la crise financière de l'Office.

La Commission prie le Commissaire général de faire part de notre gratitude aux pays d'accueil et aux pays donateurs pour l'appui financier et politique qu'ils continuent d'apporter à l'UNRWA, et encourage les États Membres à renforcer leur soutien financier pour faire face à la crise décrite ci-dessus et garantir la prévisibilité du financement, ainsi qu'à réaffirmer leur appui politique en votant, à l'Assemblée générale, pour la prolongation du mandat de l'UNRWA au-delà de 2023, jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée à la situation des réfugiés de Palestine dans la région.

(Signé) Bassel **El-Hassan**

Chapitre I

Aperçu du contexte

A. Synthèse des faits nouveaux

1. En 2021, l'instabilité de la situation régionale, la violence et la marginalisation, dont les effets ont continué d'être aggravés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ont rendu les réfugiés de Palestine encore plus vulnérables dans les cinq secteurs d'activité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) : la bande de Gaza, la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne.

2. Dans ce contexte, et conformément au mandat que lui a confié l'Assemblée générale, l'Office a continué de fournir une assistance au développement et une aide humanitaire dans divers domaines : éducation, santé, services de secours et d'aide sociale, amélioration des infrastructures et des camps, microfinancement et protection.

3. L'UNRWA a commencé l'année 2021 avec un passif de 75 millions de dollars qui avait dû être reporté de l'exercice 2020 parce que le financement des États Membres avait été inférieur à ses besoins budgétaires et aux sommes demandées. La situation financière de l'Office est restée critique en 2021, en partie en raison des fragilités résultant de plusieurs années marquées par l'austérité et par des difficultés financières qui n'avaient cessé de croître, face à l'augmentation des prix et à l'insuffisance des contributions volontaires des donateurs par rapport aux besoins.

4. Pour gérer ces problèmes financiers, l'UNRWA a limité initialement les allocations de fonds à 90 % des montants inscrits dans le budget-programme approuvé et contrôlé les dépenses en gérant strictement les postes vacants et en réduisant des dépenses autres que les dépenses de personnel. Il a reporté les paiements aux fournisseurs d'un mois sur l'autre à partir de juin afin de préserver la liquidité. Il a reporté le versement des traitements du personnel de novembre à décembre et n'a pu maintenir ses opérations essentielles qu'en obtenant des prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence, d'un montant total de 43 millions de dollars, qu'il a remboursés à hauteur de 15 millions de dollars au cours de 2021, le passif restant de 28 millions de dollars ayant été reporté à 2022. Dans l'ensemble, il a reporté des dettes d'un montant total d'environ 62 millions de dollars sur l'exercice 2022.

5. Malgré ses difficultés financières, l'Office a assuré la continuité des services fournis aux réfugiés de Palestine, dans un contexte caractérisé par l'intensification du conflit à Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, la poursuite des hostilités en République arabe syrienne et la crise économique au Liban.

6. L'UNRWA a également accompli des progrès considérables grâce à des réformes qui ont renforcé ses systèmes et pratiques de gestion interne, de façon à mettre en place un environnement de travail plus propice à l'inclusion, à la transparence et à la responsabilité. Ces réformes, qui sont toujours en cours, contribuent à moderniser les pratiques de travail, les systèmes et la prestation de services.

7. Tout au long de l'année, l'Office a reçu un soutien précieux des pays hôtes et des donateurs, la Jordanie et la Suède ayant coorganisé une conférence internationale au niveau ministériel sur l'UNRWA en novembre. La conférence a fait ressortir le rôle crucial que l'Office jouait dans la région et le travail important qu'il menait en faveur des principes humanitaires et noté que le solide appui politique que l'Assemblée générale apportait au mandat de l'UNRWA ne se traduisait pas par l'allocation de ressources correspondantes.

8. Pour que l'UNRWA puisse continuer d'assurer ses services à une population de plus en plus grande et de remplir son rôle central dans la protection des droits des réfugiés de Palestine, il faut trouver des solutions durables à ses difficultés financières chroniques. L'Office a eu des échanges avec les pays hôtes et les donateurs pour faire avancer les discussions sur la question et il espère pouvoir continuer de compter sur leur soutien en 2022.

B. Politique, économie et sécurité : évolution de la situation

Bande de Gaza

9. En 2021, les effets conjugués de plusieurs crises différentes ont exacerbé les souffrances des 1 516 258 réfugiés de Palestine immatriculés dans la bande de Gaza¹. La division politique intrapalestinienne entre le Fatah et le Hamas a continué de peser sur la capacité des institutions locales à assurer les services de base. En avril, les élections législatives et présidentielle, qui devaient se tenir en mai et en juillet, respectivement, ont été reportées *sine die*².

10. Le 10 mai, des hostilités armées ont éclaté dans la bande de Gaza puis se sont poursuivies pendant 11 jours, faisant 261 morts dans la population palestinienne, dont 67 enfants³, ainsi que 2 220 blessés, dont 685 enfants. En Israël, 13 personnes ont été tuées, dont 2 enfants, et 710 autres blessées. À leur paroxysme, ces affrontements – les plus violents depuis 2014 – ont forcé quelque 113 000 habitants de la bande de Gaza à se déplacer, dont environ 71 000 qui ont cherché refuge et protection dans 59 écoles de l'UNRWA. Les dommages matériels enregistrés ont également été très importants : 1 663 logements ont été détruits, 959 autres gravement endommagés et 58 000 partiellement endommagés, sans compter les infrastructures publiques qui ont été détruites ou endommagées⁴.

11. En 2021, la bande de Gaza a traversé plusieurs vagues de COVID-19, qui ont poussé les services de santé publique à leur point de rupture et entraîné de nouvelles restrictions⁵. Au 31 décembre, 190 427 cas et 1 706 décès avaient été enregistrés⁶. Au-delà de ses conséquences sanitaires immédiates, la pandémie a fait peser un fardeau supplémentaire sur les réfugiés de Palestine, qui peinaient déjà à faire face à toute une série de pressions sociales et économiques et de problèmes de sécurité et qui sont de plus en plus nombreux – en particulier parmi les enfants – à présenter des signes physiques et psychologiques de détresse grave. Une campagne de vaccination contre la COVID-19 a été lancée en mars et a permis de vacciner 39 % de la population avant la fin de l'année⁷.

¹ L'Office s'occupe en outre de 189 094 autres personnes immatriculées à Gaza. L'expression « autres personnes immatriculées » renvoie aux personnes qui, au moment de leur immatriculation initiale, ne satisfaisaient pas à tous les critères pour être reconnues comme réfugiés de Palestine par l'Office, mais dont il a été établi qu'elles avaient subi des pertes ou des difficultés graves du fait du conflit de 1948 en Palestine, ainsi que les membres de la parentèle de personnes ayant ce statut.

² Reuters, « Palestinian leader delays parliamentary and presidential elections, blaming Israel », avril 2021.

³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Gaza after the May escalation-November 2021 », *Bulletin humanitaire*, novembre 2021.

⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian Needs Overview – occupied Palestinian territory », décembre 2021, disponible à l'adresse <https://www.ochaopt.org/content/humanitarian-needs-overview-2022>.

⁵ Reuters, « Gaza gravediggers and medics stretched as COVID spikes during Ramadan », 22 avril 2021.

⁶ UNRWA, tableau de bord « COVID-19 Field Update Dashboard », décembre 2021.

⁷ Organisation mondiale de la Santé (OMS), « COVID-19 Situation Report 85 », décembre 2021.

12. En juin, la bande de Gaza est entrée dans la quinzième année du blocus terrestre, aérien et maritime, qui aggrave une crise humanitaire et économique déjà catastrophique. Les restrictions à l'entrée et à la sortie du territoire ont été renforcées dès le début des hostilités puis progressivement assouplies à partir de septembre⁸. Cela étant, les effets du blocus, aggravés par les hostilités, la fracture politique et l'impact de la pandémie, ont continué de limiter considérablement l'activité économique et d'entraver la prestation et la disponibilité des services essentiels. Le chômage a atteint 46,9 % (74 % chez les jeunes diplômés)⁹. Fait positif, en mars, l'Autorité palestinienne a rétabli les salaires des agents du secteur public de Gaza à 100 %, alors qu'elle les avait limités à 70 % de leur montant ordinaire ces dernières années¹⁰. La pénurie chronique d'électricité a continué d'entraver l'accès aux soins de santé, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'aux débouchés économiques. Plus de 97 % de l'eau distribuée aux ménages n'était pas potable en raison de la surexploitation de l'aquifère côtier et des infiltrations d'eau de mer¹¹. Cela a obligé les familles à acheter de l'eau épurée ou dessalée à des prix très élevés¹².

Cisjordanie

13. Tout au long de l'année 2021, l'occupation israélienne a lourdement pesé sur la vie quotidienne des 883 950 réfugiés de Palestine immatriculés auprès de l'UNRWA en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est¹³. Les tensions ont atteint leur paroxysme en mai, à la suite de manifestations palestiniennes organisées à Jérusalem-Est et dans l'ensemble de la Cisjordanie contre les restrictions d'accès et de circulation dans et autour de la vieille ville de Jérusalem pendant le ramadan et l'expulsion prévue de réfugiés de Palestine dans le quartier de Cheik Jarrah à Jérusalem-Est¹⁴.

14. Le nombre d'affrontements entre les forces de sécurité israéliennes et les civils palestiniens a augmenté d'environ 80 % par rapport à 2020, entraînant la mort de 84 Palestiniens, dont 30 réfugiés de Palestine, et faisant 9 629 blessés, soit le nombre de blessés le plus élevé depuis que l'UNRWA a commencé à tenir des registres sur la protection et la neutralité en 2013¹⁵. Parmi les blessures subies, 1 181 étaient dues à l'utilisation de balles réelles, soit sept fois plus qu'en 2020¹⁶. Le nombre de cas de violences commises par des colons a également augmenté, 369 Palestiniens ayant été

⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian Needs Overview – occupied Palestinian territory », décembre 2021, disponible à l'adresse <https://www.ochaopt.org/content/humanitarian-needs-overview-2022>.

⁹ Les jeunes diplômés sont définis comme les personnes âgées de 19 à 29 ans qui possèdent un diplôme intermédiaire ou supérieur. Bureau central palestinien de statistique, « Results of the Labour Force Survey, 2021 », communiqué de presse, février 2022, disponible à l'adresse https://pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_15-2-2022-LF-year-en.pdf.

¹⁰ Banque mondiale, « Economic monitoring report to the Ad Hoc Liaison Committee », novembre 2021, disponible à l'adresse <https://documents1.worldbank.org/curated/en/443631635864878225/pdf/Economic-Monitoring-Report-to-the-Ad-Hoc-Liaison-Committee.pdf>.

¹¹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian Needs Overview – occupied Palestinian territory », décembre 2021, disponible à l'adresse <https://www.ochaopt.org/content/humanitarian-needs-overview-2022>.

¹² Ibid.

¹³ L'Office s'occupe en outre de 216 018 autres personnes immatriculées en Cisjordanie.

¹⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Escalation in the West Bank, the Gaza Strip and Israel, flash update #1 », 11 mai 2021, disponible à l'adresse <https://www.ochaopt.org/content/escalation-west-bank-gaza-strip-and-israel-flash-update-1-1700-11-may-2021>.

¹⁵ En 2020, 27 Palestiniens avaient été tués, dont 3 réfugiés. Parmi les personnes qui ont été tuées en 2021, 54 seraient des civils non armés, 13 ont perdu la vie lors d'échanges de tirs entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens, et 17 seraient mortes lors d'attaques présumées contre le personnel des forces de sécurité israéliennes (base de données de l'UNRWA sur la protection et la neutralité, bureau local de Cisjordanie).

¹⁶ Ibid. En 2020, 189 Palestiniens ont été blessés par des tirs à balles réelles.

blessés lors de 1 658 incidents enregistrés en 2021, une augmentation de 37 % par rapport aux 1 206 incidents enregistrés en 2020. Le nombre d'habitations et de structures de subsistance palestiniennes détruites par les autorités israéliennes a également augmenté, d'où de nouveaux déplacements. En 2021, 903 structures palestiniennes ont été démolies, dont 183 qui appartenaient à des réfugiés de Palestine, entraînant le déplacement de 1 203 Palestiniens, dont 240 réfugiés, soit une augmentation de 19,8 % par rapport à 2020¹⁷.

15. La pandémie s'est poursuivie en Cisjordanie, d'où des restrictions qui ont eu un impact sur la santé, l'éducation et le bien-être économique des réfugiés de Palestine. Au 31 décembre, 280 152 cas de COVID-19 et 3 234 décès dus à cette maladie avaient été enregistrés en Cisjordanie¹⁸. Une campagne nationale de vaccination a été lancée en février ; à la fin de 2021, 63,6 % de la population avait été vaccinée¹⁹. Israël a contribué à ces efforts, notamment en vaccinant le personnel international de l'Office. À mesure que le taux de vaccination augmentait, l'économie a commencé à se redresser, affichant une croissance de 7 % en 2021²⁰, contre une contraction de 11,5 % en 2020²¹. Le taux de chômage s'est stabilisé à 16 %, même s'il était considérablement plus élevé chez les jeunes diplômés et les femmes (36 % et 29 %, respectivement)²². La situation budgétaire de l'Autorité palestinienne est restée difficile. Les recettes publiques aussi bien que les dépenses publiques ont augmenté de 18 %, tandis que le financement des donateurs a diminué de 38 % par rapport à 2020. Les déductions supplémentaires que le Gouvernement israélien a opéré sur les recettes fiscales mensuelles qu'il perçoit au nom de l'Autorité palestinienne ont aggravé les tensions budgétaires²³.

République arabe syrienne

16. Pendant la période considérée, les difficultés humanitaires et économiques se sont aggravées pour la population de la République arabe syrienne, y compris les quelque 438 000 réfugiés de Palestine qui s'y trouvaient encore²⁴. Environ 40 % de ces réfugiés étaient en situation de déplacement, et la situation humanitaire est demeurée désastreuse sous l'effet conjugué du conflit, de la crise économique et de la COVID-19.

17. Le conflit ouvert s'est apaisé dans de grandes zones de la République arabe syrienne, mais les combats se sont poursuivis dans les provinces d'Edleb et de Deraa. En juillet, le conflit qui se déroulait à l'intérieur et alentour de Deraa a déplacé environ 36 000 civils, dont 600 familles de réfugiés de Palestine du camp de Deraa²⁵.

¹⁷ Ibid. En 2020, 1 004 personnes avaient été déplacées.

¹⁸ UNRWA, tableau de bord « COVID-19 Field Update Dashboard », décembre 2021.

¹⁹ OMS, « COVID-19 Situation Report 85 », décembre 2021.

²⁰ Fonds monétaire international (FMI), « IMF staff concludes visit to the West Bank and Gaza », mars 2022.

²¹ Banque mondiale, « Palestinian Territories' economic update – April 2021 », avril 2021.

²² Bureau central palestinien de statistique, « Results of the Labour Force Survey, 2021 », communiqué de presse, février 2022, disponible à l'adresse https://pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/Press_En_15-2-2022-LF-year-en.pdf.

²³ Banque mondiale, « Economic monitoring report to the Ad Hoc Liaison Committee », novembre 2021, disponible à l'adresse <https://documents1.worldbank.org/curated/en/443631635864878225/pdf/Economic-Monitoring-Report-to-the-Ad-Hoc-Liaison-Committee.pdf>.

²⁴ Il convient de noter que 575 234 réfugiés de Palestine et 90 632 autres personnes sont enregistrées auprès de l'Office en République arabe syrienne.

²⁵ UNRWA, « Vulnerable Palestine refugees affected by ongoing clashes in southern Syrian Arab Republic », août 2021, disponible à l'adresse <https://www.unrwa.org/newsroom/official-statements/vulnerable-palestine-refugees-affected-ongoing-clashes-southern-syria>.

Des engins non explosés ont continué de tuer et de blesser des civils, dont sept garçons réfugiés de Palestine.

18. La crise économique s'est aggravée. Dans le cadre de l'enquête que l'UNRWA a menée sur la crise en mai 2021, 83 % des réfugiés de Palestine ont déclaré vivre avec 1,90 dollar ou moins par jour²⁶, même après l'aide pécuniaire d'urgence fournie par l'UNRWA. En outre, 57 % des personnes interrogées ont déclaré que la quantité et la qualité des aliments qu'elles consommaient avaient diminué et 50,5 % qu'elles avaient recours à des produits moins chers et moins nutritifs. Les réfugiés de Palestine ont fait face à un chômage élevé, à la perte de biens et de moyens de subsistance, à des pénuries de carburant et d'électricité et à l'augmentation continue des prix des produits de base. Le coût moyen du panier alimentaire de référence²⁷ a augmenté de 97 % entre janvier et décembre²⁸, tandis que les prix du gazole et du gaz subventionnés par le Gouvernement ont augmenté respectivement de 172 % et 272 % en glissement annuel²⁹. Les tensions inflationnistes se sont exacerbées sous l'effet de la dépréciation de la livre syrienne face au dollar des États-Unis, qui a atteint un taux sans précédent de 3 972 livres au mois de mars³⁰.

19. La pandémie de COVID-19 a continué de mettre à rude épreuve le système de santé de la Syrie. Depuis le début de la pandémie, le pays a enregistré 50 278 cas, qui ont causé 2 897 décès³¹. Comme les tests sont peu disponibles et extrêmement coûteux, le taux d'infection réel est probablement beaucoup plus élevé. Une campagne nationale de vaccination a été lancée en mai ; cependant, seulement 5,2 % de la population avait été vaccinée au 31 décembre³².

20. En 2021, l'UNRWA a enregistré 1 049 retours de réfugiés de Palestine en République arabe syrienne, dont 63 % depuis le Liban, 10 % depuis la Jordanie et le reste d'autres pays. Le nombre de retours a diminué en 2021 par rapport à 2020 (1 371 retours), ce qui s'explique en partie par la crise économique et l'insuffisance des moyens de subsistance dans le pays.

Liban

21. En 2021, le Liban a dû faire face aux effets conjugués des différents éléments : a) la onzième année de la crise des réfugiés syriens ; b) les répercussions que continue d'avoir la pandémie de COVID-19 ; c) les troubles socioéconomiques et politiques qui ont commencé en 2019. À la fin de l'année, il y avait au pays 839 788 réfugiés syriens enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés³³, outre les 29 344 réfugiés de Palestine venus de la République arabe

²⁶ Contre 74 % en 2018. UNRWA, bureau local de Syrie, « Socio-economic situation of Palestine refugees in the Syrian Arab Republic crisis monitoring report – high-frequency survey results », mai 2021.

²⁷ En République arabe syrienne, le panier alimentaire se compose d'un ensemble de produits secs (notamment du pain, du riz, des lentilles et de l'huile) qui fournit 1 930 kilocalories par personne et par jour à une famille de cinq personnes.

²⁸ Programme alimentaire mondial (PAM), Bureau de pays de la Syrie, *Market Price Watch Bulletin*, n° 85, décembre 2021, disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP-0000135982.pdf>.

²⁹ Ibid.

³⁰ PAM, Bureau de pays de la Syrie, *Market Price Watch Bulletin*, n° 76, mars 2021, disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP-0000135982.pdf>.

³¹ UNRWA, tableau de bord « COVID-19 Field Update Dashboard », décembre 2021.

³² OMS, tableau de bord « WHO Coronavirus (COVID-19) », décembre 2021, disponible à l'adresse <https://covid19.who.int/>.

³³ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Portail opérationnel, consulté en décembre 2021, disponible à l'adresse <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria/location/71>.

syrienne enregistrés auprès de l'UNRWA. En outre, 482 676 autres réfugiés de Palestine présents au Liban étaient enregistrés auprès de l'Office³⁴.

22. Selon la Banque mondiale, la crise financière et économique que traverse le Liban est probablement l'une des trois crises les plus graves depuis le milieu du XIX^e siècle³⁵. L'économie du pays s'est contractée d'environ 10,5 % en 2021, après la contraction de 21,4 % de 2020³⁶. Dans le contexte de cet effondrement économique, la capacité de la population locale à satisfaire ses besoins a été gravement réduite par les pénuries de nourriture, de médicaments et de carburant³⁷. Le pouvoir d'achat des consommateurs s'est écroulé sous l'effet de la dépréciation de 219 % de la livre libanaise face au dollar des États-Unis et de l'inflation de 145 %³⁸. En conséquence, le taux de pauvreté a atteint 82 %, 40 % de la population étant considérée comme vivant dans l'extrême pauvreté³⁹. L'action des pouvoirs publics face à la crise a été compromise par l'incapacité des acteurs politiques à former un gouvernement pendant près de 13 mois, jusqu'en septembre⁴⁰.

23. La pandémie de COVID-19 a continué d'exacerber les souffrances des Libanais aussi bien que des réfugiés. Au 31 décembre 2021, le pays avait enregistré 731 288 cas, qui avaient causé 9 136 décès⁴¹. En février, une campagne de vaccination nationale a été lancée ; au 31 décembre, 33,0 % de la population avait été vaccinée⁴².

24. Les réfugiés de Palestine, qui faisaient déjà partie des populations les plus vulnérables et marginalisées du Liban, ont vu leurs conditions de vie empirer encore. Dans le cadre d'une enquête menée sur la crise en 2021, 58 % des personnes interrogées ont déclaré consommer moins de repas par semaine qu'auparavant et 25 % ont indiqué qu'elles mangeaient moins pour subvenir aux besoins de leurs enfants. L'Office a également constaté : a) des cas d'étudiantes et d'étudiants abandonnant leurs études dans les écoles de l'UNRWA parce qu'ils se voyaient obligés de prendre un emploi rémunéré ; b) une augmentation du nombre d'enfants en détresse psychologique ; c) une augmentation du nombre de cas de travail des enfants, de mariages d'enfants et de mauvais traitements, de harcèlement et de violence subis par les enfants, ainsi que du nombre de cas de violences contre des filles et des femmes.

Jordanie

25. En Jordanie, 2 334 789 réfugiés de Palestine sont immatriculés auprès de l'Office⁴³, dont la majorité posséderait la nationalité jordanienne et jouirait donc des mêmes droits que les autres nationaux jordaniens. Les quelque 175 033 réfugiés de Palestine qui ont fui la bande de Gaza pour se rendre en Jordanie en 1967 constituent une exception. Ils ne possèdent pas la nationalité jordanienne et n'ont qu'un accès restreint à certains services publics et à certains moyens de subsistance, bien que leurs droits et privilèges aient été étendus ces dernières années. En outre, 18 824 réfugiés

³⁴ Y compris 67 016 autres personnes immatriculées auprès de l'Office au Liban.

³⁵ Banque mondiale, « Lebanon sinking (to the top 3) », *Lebanon Economic Monitor*, printemps 2021, disponible à l'adresse <https://documents1.worldbank.org/curated/en/394741622469174252/pdf/Lebanon-Economic-Monitor-Lebanon-Sinking-to-the-Top-3.pdf>.

³⁶ Banque mondiale, « The great denial », *Lebanon Economic Monitor*, automne 2021, disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/lebanon-economic-monitor-fall-2021-the-great-denial>.

³⁷ Reuters, « Life grinds to a halt in Lebanon's blackouts », août 2021.

³⁸ Banque mondiale, « The great denial », *Lebanon Economic Monitor*, automne 2021.

³⁹ [E/ESCWA/CL3.SEP/2021/POLICY BRIEF.2](https://www.escwa.org/publications/2021/09/ESCWA-CL3-SEP-2021-POLICY-BRIEF-2).

⁴⁰ Reuters, « Lebanon agrees new government to tackle economic collapse », septembre 2021.

⁴¹ UNRWA, tableau de bord « COVID-19 Field Update Dashboard », décembre 2021.

⁴² Our World in Data, base de données « Coronavirus (COVID-19) Vaccinations », disponible à l'adresse <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations?country=LBN>.

⁴³ En outre, 165 116 autres personnes sont immatriculées auprès de l'Office en Jordanie.

de Palestine venus en Jordanie de la République arabe syrienne étaient enregistrés auprès de l'UNRWA à la fin de 2021. On estime que 9,9 % des réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne n'ont pas de statut légal dans le pays⁴⁴ ; ils sont particulièrement vulnérables parce qu'ils n'ont qu'un accès restreint au marché du travail, à la justice, aux services de l'état civil et aux procédures d'enregistrement, et à l'aide humanitaire. Les réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne vivaient dans la crainte constante d'être détenus ou expulsés. Ces personnes se voient dirigées vers l'Office, qui est leur principale source d'assistance. L'UNRWA n'a cessé d'exhorter le Gouvernement jordanien à respecter le principe d'égalité de traitement de toutes et de tous, y compris les réfugiés, conformément au droit international, et à envisager d'accorder aux réfugiés de Palestine fuyant le conflit en République arabe syrienne un accès temporaire aux services publics pour raisons humanitaires.

26. En janvier, une campagne nationale de vaccination contre la COVID-19 a été lancée ; au 31 décembre, 43,6 % de la population avait été vaccinée⁴⁵. Au 31 décembre, 1 063 405 cas de COVID-19 et 12 653 décès dus à cette maladie avaient toutefois été enregistrés⁴⁶. Après une contraction limitée de 1,6 % en 2020, le pays a affiché une croissance de 2,6 % en 2021, grâce à la réouverture complète de l'économie en septembre⁴⁷. Le chômage est cependant resté élevé, ayant atteint 23,3 % pour l'ensemble de la population, 30,7 % chez les femmes et 52,1 % chez les jeunes⁴⁸. En août, le Gouvernement a annoncé son programme de priorités économiques pour 2021-2023, qui met l'accent sur l'investissement et sur la réforme de l'environnement économique⁴⁹.

C. Évolution des questions opérationnelles et organisationnelles

27. En 2021, dans tous les secteurs d'activité de l'Office, les réfugiés de Palestine ont continué d'être touchés par les incidences sanitaires, sociales et économiques dévastatrices de la COVID-19, qui aggravaient les crises qui se déroulaient simultanément dans la bande de Gaza, au Liban, en République arabe syrienne et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Dans l'ensemble, l'Office a vu augmenter le nombre de réfugiés de Palestine qui utilisaient ses services de base, ce qui représente pour lui une charge supplémentaire alors qu'il subit une crise de financement.

28. Durant la période à l'examen, l'Office a assuré 7 000 706 consultations de soins de santé primaires⁵⁰, dispensé un enseignement à 539 770 enfants, fourni des prestations sociales (notamment sous forme d'espèces et de produits alimentaires) à 398 044 personnes, dispensé un enseignement et une formation techniques et professionnels à 8 000 jeunes⁵¹ et accordé des microcrédits à 29 111 personnes⁵². En

⁴⁴ UNRWA, rapport d'évaluation de la vulnérabilité (Jordanie), mai 2017.

⁴⁵ Jordanie, Ministère de la santé, <https://web.facebook.com/photo/?fbid=287936040041907&set=a.251546157014229>.

⁴⁶ UNRWA, tableau de bord « COVID-19 Field Update Dashboard », décembre 2021.

⁴⁷ Jordanie, Département des statistiques, « 2.6% GDP growth rate at constant prices in the fourth quarter of 2021 », avril 2022, disponible à l'adresse http://dosweb.dos.gov.jo/q4_2021/.

⁴⁸ Jordanie, Département des statistiques, « 23.2% unemployment rate during the fourth quarter of 2021 », mars 2022, disponible à l'adresse http://dos.gov.jo/dos_home_e/main/archive/Unemp/2021/Q4_2021.pdf.

⁴⁹ Banque mondiale, « The World Bank in Jordan – overview », novembre 2021, disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/country/jordan/overview#1>.

⁵⁰ En 2021 : 6 156 188 consultations en personne et 844 518 consultations de télémédecine.

⁵¹ Les chiffres relatifs à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels concernent l'année scolaire 2020/21. En outre, 2 009 étudiants étaient inscrits à la faculté des sciences de l'éducation et des arts de Jordanie et à la faculté des sciences de l'éducation de Cisjordanie.

⁵² Dont 12 987 réfugiés de Palestine.

outre, 1 049 logements ont été remis en état ou construits conformément aux normes de sécurité et de protection de l'Office, qui a par ailleurs construit, modernisé ou reconstruit quatre centres de santé et quatre écoles. Il a assuré des services de protection dans tous ses secteurs d'activité, en mettant l'accent sur la sensibilisation et l'application systématique de normes de protection dans le cadre de ses services.

29. L'aide alimentaire est restée une priorité à Gaza. Ainsi, l'UNRWA a aidé 1 136 351 réfugiés de Palestine vulnérables à satisfaire leurs besoins nutritionnels et apporté une aide pécuniaire à 160 180 réfugiés, de façon à atténuer les difficultés socioéconomiques supplémentaires créées par la COVID-19. Il a également offert des possibilités de travail temporaire contre rémunération à 14 300 réfugiés, dont 4 663 femmes. Les services de santé ont été maintenus grâce à 22 centres de santé, et 25 633 réfugiés ont bénéficié de services de santé mentale et de soutien psychosocial⁵³. En Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, L'Office a fourni une aide alimentaire d'urgence à 37 437 personnes en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité issues de la population bédouine et de communautés d'éleveurs (en partenariat avec le Programme alimentaire mondial) et une aide pécuniaire d'urgence à 23 903 réfugiés de Palestine vivant dans l'extrême pauvreté. Il a également suivi la situation de personnes qui avaient besoin de protection, de recueillir des informations à leur sujet, de faire état de leur situation et de leur apporter une aide d'urgence.

30. Pendant la période considérée, l'UNRWA a également répondu aux besoins humanitaires des réfugiés de Palestine en République arabe syrienne, au Liban et en Jordanie, notamment ceux qui étaient touchés par les hostilités en cours en République arabe syrienne, la crise économique au Liban et l'impact humanitaire de la pandémie de COVID-19⁵⁴. L'Office a fourni une aide pécuniaire d'urgence à 417 807 réfugiés de Palestine en République arabe syrienne, ainsi que des prestations supplémentaires en espèces à 142 579 réfugiés particulièrement vulnérables. En outre, 413 074 réfugiés de Palestine ont reçu une aide alimentaire. Quelque 50 609 élèves réfugiés de Palestine fréquentaient les écoles de l'Office en République arabe syrienne, et les soins de santé primaires ont été maintenus dans 25 établissements. Un soutien psychosocial a été apporté à 46 659 réfugiés. Au Liban, des subventions en espèces ont aidé à répondre aux besoins en matière de nourriture, de logement et de préparation aux conditions hivernales de 29 344 réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne, et 84 537 réfugiés de Palestine vivant au Liban et réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne ont reçu une aide pécuniaire ponctuelle d'urgence. Des soins de santé primaires ont été fournis dans 27 centres de santé, un enseignement de qualité, inclusif et équitable a été dispensé à 4 654 enfants réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne et une assistance juridique a été apportée à 7 058 réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne et réfugiés de Palestine au Liban. En Jordanie, l'Office a fourni une aide pécuniaire à 18 730 réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne pour répondre à leurs besoins essentiels. Il a fourni des soins de santé primaires aux réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne dans 29 centres de santé et des services d'éducation à 1 063 réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne et à enfants syriens.

31. Face à l'escalade des hostilités dans la bande de Gaza en mai et aux affrontements en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, l'Office a lancé un appel pour

⁵³ Sur les 25 633 réfugiés de Palestine qui ont bénéficié de services de santé mentale et d'un soutien psychosocial, 12 255 étaient des élèves ou des étudiants.

⁵⁴ En outre, l'Office coordonne l'aide apportée à quelque 3 000 réfugiés de Palestine qui avaient quitté la République arabe syrienne pour l'Égypte. Il leur a fourni une assistance sanitaire et des bons d'alimentation par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et de partenaires humanitaires.

financer une aide humanitaire et des mesures de relèvement rapide afin de répondre aux besoins immédiats des réfugiés de Palestine. Dans la bande de Gaza, ces fonds ont permis de fournir des abris d'urgence à environ 71 000 personnes et de verser une aide pécuniaire multisectorielle ponctuelle à 10 193 familles, notamment celles dont les abris avaient été touchés par les hostilités. Des services de santé mentale et un soutien psychosocial ont été fournis à 98 595 élèves. En outre, une aide pécuniaire a été fournie à 194 ménages en Cisjordanie dont les abris et les moyens de subsistance avaient été touchés par les opérations des forces de sécurité israéliennes et la violence des colons.

32. Après les hostilités dans la bande Gaza, l'UNRWA a commandé une analyse a posteriori de l'action qu'il avait menée. Le rapport établi à l'issue de l'analyse a fait ressortir le rôle salvateur joué par l'Office dans la bande de Gaza, ainsi que certains domaines où il conviendrait d'améliorer les interventions d'urgence. L'UNRWA s'est engagé à appliquer intégralement les recommandations formulées dans le rapport.

33. Conformément à son objectif général prioritaire consistant à moderniser ses pratiques, ses systèmes et ses services, l'UNRWA a fait des progrès considérables dans ses réformes de gestion en 2021. À cet égard, il a renforcé ses structures de gouvernance de haut niveau en créant le Groupe consultatif exécutif, chargé de conseiller le Commissaire général sur les questions qui intéressent l'ensemble de l'Office et d'améliorer la fonction remplie par son équipe de direction de façon à renforcer la transparence et l'inclusion. Depuis sa création en octobre 2021, le Groupe consultatif exécutif, qui se compose d'un groupe restreint de membres de l'équipe de direction, a facilité l'approbation de la stratégie globale de transition numérique de l'Office, la stratégie de transition numérique en matière d'éducation, la restructuration des opérations financières de l'Office, l'adoption de la nouvelle politique de sélection du personnel recruté sur le plan régional, l'analyse a posteriori de l'action menée à Gaza, les appels d'urgence pour 2022 et l'établissement du budget-programme de 2022.

34. Sur la base des travaux entrepris en 2020, l'Office a poursuivi l'examen de son cadre réglementaire, ce qui lui a permis d'adopter en novembre un nouveau cadre applicable aux achats. Il a également commencé à examiner son règlement financier et sa politique de sélection du personnel recruté sur le plan régional, et examiné ses politiques relatives à la gouvernance de l'information, au cycle de gestion et à la sécurité. Il a également terminé l'examen complet de sa fonction de protection, qui a débouché sur l'approbation d'un nouveau cadre stratégique et d'un nouvel organigramme.

35. En 2021, l'Office a également créé son premier bureau régional de services d'ombudsman. L'ombudsman assure des services informels de résolution de conflits, notamment des services de médiation, à l'ensemble du personnel de l'UNRWA, sur la base des principes suivants : indépendance, confidentialité, neutralité et règlement à l'amiable des conflits. L'Office a également entrepris un examen de son système d'administration de la justice, dont il s'efforce d'améliorer le fonctionnement.

36. L'UNRWA a précisé la définition de ses modalités d'application des principes humanitaires, y compris en ce qui concerne les questions liées à la neutralité. Malgré les difficultés liées à la COVID-19 et aux conflits, 83 % de ses installations ont fait l'objet d'au moins deux évaluations de la neutralité et 93 % du personnel a suivi un cours obligatoire sur les médias sociaux et la neutralité. Pendant la période considérée, dans les cas où il avait été allégué que des membres du personnel avaient publié des contenus inappropriés sur les médias sociaux, l'Office a immédiatement lancé des enquêtes et pris des mesures disciplinaires, conformément à ses règles et règlements internes et aux principes d'une procédure régulière. Il reste pleinement résolu à respecter les principes et les valeurs de l'ONU en tout temps et applique une

politique de tolérance zéro aux discours de haine et à l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence. Grâce à des fonds spécialement destinés à ce projet disponibles depuis 2021, l'UNRWA renforce et intègre l'application des principes humanitaires et le travail de protection.

37. En 2021, l'UNRWA a également lancé la plateforme d'apprentissage en ligne centralisée « Digital Learning Platform », qui sert à mettre en ligne des supports d'enseignement soigneusement vérifiés suivant une procédure en trois étapes. Cette plateforme a été mise au point face aux fermetures d'écoles pendant la pandémie de COVID-19, afin d'assurer la continuité de l'apprentissage et de fournir aux étudiants de l'UNRWA et à leurs parents un accès à des supports d'auto-apprentissage qui soient adaptés à leur âge, pertinents, sûrs et conformes aux valeurs de l'ONU et aux normes relatives à l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

D. Questions juridiques

Personnel de l'Office

38. Les autorités israéliennes ont continué de restreindre la liberté de circulation du personnel de l'UNRWA dans le territoire palestinien occupé pour des raisons de sécurité, notamment : a) en interdisant à des agents locaux de l'Office ne résidant pas à Jérusalem et circulant à bord de véhicules de l'ONU d'emprunter le point de passage d'Erez (pour se rendre dans la bande de Gaza et en sortir) ou le pont Allenby (pour se rendre en Jordanie et en sortir) ainsi que de circuler en Israël et dans Jérusalem-Est ; b) en imposant aux agents locaux ne résidant pas à Jérusalem des formalités longues et contraignantes pour se faire délivrer des permis d'entrée pour Israël et Jérusalem-Est. En moyenne, les permis nécessaires pour entrer à Jérusalem-Est depuis le reste de la Cisjordanie ont été refusés à 19 % des membres du personnel recruté sur le plan régional qui en avaient besoin (soit 108 personnes), alors que les formalités avaient été dûment accomplies. C'est pour mener des opérations qui relèvent de son mandat et sans préjudice des résolutions applicables des organes de l'ONU, y compris celles relatives au statut de Jérusalem, que l'Office a demandé des permis autorisant son personnel recruté sur le plan local à entrer dans Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes ont maintenu que les restrictions étaient nécessaires pour des raisons de sécurité.

39. Au pont Allenby, les procédures mises en place par les autorités israéliennes compétentes ont continué d'imposer la fouille des véhicules de l'ONU, sauf si l'un des occupants du véhicule était en possession d'une carte d'identité délivrée par le Ministère des affaires étrangères.

40. Les mesures instaurées par les autorités israéliennes en avril 2018 au point de passage d'Erez sont restées en place. Il s'agit notamment de l'obligation d'ouvrir toutes les portes des véhicules pour permettre une inspection au moyen d'un chien détecteur. Les membres du personnel de l'ONU se sont conformés à ces procédures tout en signifiant leur désaccord.

41. En Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, les déplacements du personnel de l'Office ont continué d'être soumis à des restrictions aux résultats imprévisibles à plusieurs postes de contrôle, notamment aux points d'accès à Jérusalem-Est et aux points de passage de la barrière de Cisjordanie. En 2021, 37 problèmes d'accès ont été signalés, notamment des demandes de fouille et des refus de passage aux points de contrôle ; ces problèmes ont causé la perte d'environ 252 jours de travail ou 1 893 heures de travail. Cela représente une forte augmentation par rapport à l'année précédente, où 27 journées de travail avaient été perdues. Dans certains cas,

l'intervention de l'UNRWA a permis d'éviter que les véhicules soient fouillés ou contraints de faire un détour ou demi-tour. Depuis le 8 juillet 2021, afin d'éviter les demandes de fouille à certains points de contrôle, l'Office a fait emprunter d'autres itinéraires aux autobus qu'elle utilise pour transporter le personnel d'Hébron et de Bethléem à Jérusalem, d'où des voyages plus longs et un plus grand nombre de journées de travail perdues.

42. L'Office a demandé à plusieurs reprises un accès humanitaire sans entrave, mais il lui est resté difficile, et parfois impossible sur le plan opérationnel, de mener ses activités dans certaines parties de la Cisjordanie situées dans la « zone de jointure » (entre la Ligne verte et la barrière de Cisjordanie). La situation est demeurée inchangée pour ce qui est de l'obligation faite aux camions de l'Office ou d'autres organismes des Nations Unies de passer par certains postes de contrôle commerciaux pour entrer dans Jérusalem.

43. Les restrictions susmentionnées sont incompatibles avec la Charte des Nations Unies, la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946, les résolutions applicables des organes de l'ONU et l'Accord Comay-Michelmores de 1967, qui font obligation au Gouvernement israélien de faciliter la tâche de l'Office du mieux qu'il peut, sous réserve uniquement des réglementations ou arrangements qui pourraient être dictés par des considérations de sécurité militaire. Israël maintient que ces mesures sont nécessaires en raison de l'aggravation des problèmes de sécurité et compte tenu d'incidents antérieurs qui ne concernaient pas l'UNRWA.

44. L'Office a continué de demander aux autorités israéliennes la délivrance de permis autorisant le personnel régional travaillant à Gaza à franchir le point de passage d'Erez. En 2021, pour 172 demandes, 126 permis (73 %) ont été accordés, sachant que la circulation a été restreinte et le point de passage d'Erez fermé en raison de la pandémie de COVID-19. Par rapport à 2020, le nombre de demandes a augmenté de 26,5 % et le pourcentage des demandes rejetées est passé de 79,5 % à 13,9 %. Toutefois, étant donné que le Département de la sûreté et de la sécurité n'autorise pas, pour des raisons de sécurité, les voyages officiels qui passent par Rafah, les refus de permis et les retards dans le traitement des autorisations de passage par Erez ont continué de nuire aux activités de l'Office, notamment en empêchant des membres du personnel de participer à des réunions, séances de formation ou conférences importantes, ou de remplir leurs fonctions en dehors de Gaza. L'Office n'a pas reçu de véritables explications quant au rejet des demandes de permis.

45. À partir d'octobre 2021, le Hamas, l'autorité de facto de Gaza, a imposé de nouvelles restrictions aux membres du personnel régional qui entraient dans la bande de Gaza ou en sortaient par le point de passage d'Erez, leur interdisant de passer par des points de contrôle qu'il administrait alors qu'ils voyageaient à bord de véhicules de l'ONU.

46. Durant la période considérée, le point de passage de Rafah entre l'Égypte et Gaza a été ouvert toute l'année, sauf les vendredis et les jours fériés, soit 221 jours en tout, aux personnes nécessitant une aide humanitaire, aux étudiants et aux titulaires de visas à destination d'un pays tiers. L'interdiction imposée par l'Organisation aux membres du personnel voyageant par Rafah est restée en vigueur pour des raisons de sécurité.

47. Au Liban, la précarité des conditions de sécurité dans les camps de réfugiés de Palestine, la région de Saida et dans le nord du pays a parfois entraîné des restrictions de la liberté de circulation qui ont eu des conséquences pour le personnel et les activités de l'Office. Aucune restriction de circulation notable n'a été imposée au personnel de l'Office par le Gouvernement jordanien ni le Gouvernement palestinien.

48. Depuis 2017, l'Office n'a pas été en mesure d'obtenir de permis de séjour pour trois membres du personnel régional expatriés en Jordanie, le Gouvernement jordanien ayant refusé de les exempter de l'obtention d'un permis de travail et du paiement des frais correspondants. Pendant la période considérée, il a continué à payer ces frais tout en signifiant son désaccord.

49. En République arabe syrienne, les conditions de sécurité ont continué de se stabiliser dans la capitale pendant la période considérée, ainsi que dans le nord et le centre du pays. Elles se sont toutefois détériorées dans le sud, malgré les interventions et les efforts de conciliation du Gouvernement. Fréquemment, il a été fait état d'enlèvements et d'assassinats ciblés, y compris de civils, en plusieurs endroits de la province de Deraa. Le conflit armé, les attaques asymétriques, les attentats terroristes et l'insécurité généralisée ont continué d'entraver la libre circulation et l'accès humanitaire, en particulier dans le sud du pays, où les problèmes de sécurité étaient plus fréquents. Des postes de contrôle ont été retirés dans la capitale et dans le centre, mais ceux mis en place dans d'autres secteurs ont été maintenus. En 2021, 137 demandes de visa (de résidence et de visite) ont été faites pour le personnel recruté sur le plan international auprès du Ministère des affaires étrangères et des expatriés. Au total, 136 demandes ont été approuvées et une a été rejetée.

50. À la fin de 2021, 16 membres du personnel de l'Office étaient portés disparus, détenus ou présumés détenus ou avaient été enlevés : 11 présumés disparus, détenus ou enlevés en République arabe syrienne du fait soit des autorités syriennes soit d'autres parties⁵⁵, 2 personnes qu'on présumait détenues par les autorités israéliennes⁵⁶, 2 personnes qu'on présumait détenues par le Hamas, l'autorité de facto de Gaza, et 1 personne qu'on présumait détenue par les autorités palestiniennes. Malgré les demandes formulées conformément à la résolution 36/232 de l'Assemblée générale, les autorités syriennes ont refusé l'accès aux personnes en question, mais ont communiqué des informations sur certaines d'entre elles. Remettant en cause l'idée qu'il relevait du mandat de l'Office de demander des informations sur les personnes détenues ou de chercher à y accéder, les autorités israéliennes n'ont fourni que peu ou pas d'informations sur les raisons de la détention des membres du personnel concernés et ont refusé l'accès à ces personnes. Les autorités palestiniennes ont communiqué des informations sur le membre du personnel qu'elles détenaient et ont autorisé l'Office à accéder à cette personne. Le Hamas, l'autorité de facto de Gaza, a autorisé l'accès aux personnes détenues mais n'a pas communiqué d'informations à leur sujet par écrit.

Services et locaux de l'Office

51. Les autorités israéliennes ont continué d'imposer des droits de transit sur les chargements entrant dans la bande de Gaza, obligeant ainsi l'Office à acquitter à ce titre un montant de 1,47 million de dollars en 2021. L'Office considère que ces droits constituent un impôt direct dont il devrait être exonéré en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946. Israël estime de son côté qu'il s'agit d'une redevance pour services rendus, qui n'est donc pas susceptible d'exonération. Depuis novembre 2016, les véhicules de l'Office ne peuvent être importés que par le passage d'Erez. Pour toutes les autres importations de l'Office, Kerem Shalom est resté le seul point de passage vers la bande de Gaza. Il était entièrement fermé aux importations de toutes marchandises et de tous matériaux de

⁵⁵ En outre, à la fin de la période considérée, six membres du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire en République arabe syrienne étaient également présumés disparus, détenus ou enlevés, du fait soit des autorités syriennes, soit d'autres parties.

⁵⁶ Un travailleur rémunéré à la journée était également détenu par les autorités israéliennes au 31 décembre 2021.

construction pendant 29 des 261 jours de fonctionnement prévus (11,1 %) et fermé uniquement aux importations de matériaux de construction pendant 97 de ces 261 jours (37,2 %). La fermeture persistante du point de passage de Karni et l'interdiction d'importer des conteneurs, en vigueur depuis 2006, ont entraîné une augmentation des frais d'entreposage, de palettisation, de stérilisation, de transport et de personnel de l'ordre de 12,6 millions de dollars, en sus des droits de transit acquittés sur les importations aux points de passage de Kerem Shalom et d'Erez.

52. Les conditions et les procédures d'approbation applicables aux projets de construction de l'Office dans la bande de Gaza sont restées en place. L'Office a continué de faire appel à des surveillants recrutés sur le plan local pour exécuter quotidiennement le travail fastidieux de contrôle et de coordination nécessaire pour remplir les conditions fixées par les autorités israéliennes en raison du blocus imposé à Gaza, d'où des dépenses supplémentaires de près de 95 000 dollars en 2021. Il a également continué de fournir aux autorités israéliennes des confirmations écrites du contrôle exercé sur chacun des projets de construction, en sus des documents qui étaient déjà exigés avant 2017 pour faciliter le contrôle de ces projets par Israël. Les activités de l'Office ont continué de pâtir des contraintes imposées par les formalités de dédouanement et des retards fréquents dans le traitement des demandes présentées par l'Office pour l'importation de matériel, dont certains articles sont considérés par Israël comme étant à double usage⁵⁷.

53. Rien qu'en 2021, les dépenses supplémentaires en matière de personnel, de transit et de logistique imputable aux exigences d'Israël concernant l'autorisation et le contrôle de toutes les importations de l'Office dans la bande de Gaza ont représenté près de 14,18 millions de dollars. L'Office ayant été dans l'impossibilité en 2020 d'importer un groupe électrogène en vue de son usage officiel à Gaza, comme indiqué précédemment, les autorités israéliennes ont accepté de lever les conditions à remplir pour obtenir l'autorisation de son envoi à Gaza pendant la période considérée.

54. Les autorités israéliennes ont continué d'imposer des essais de conformité aux normes pour les articles importés par l'UNRWA en vue de leur usage officiel et, à trois reprises, l'Institut israélien de normalisation a inspecté du matériel expédié par l'Office en Cisjordanie à des fins officielles. L'ONU considère que les exigences d'Israël sont contraires à la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946, qui exempte de toute interdiction ou restriction les articles importés par l'Organisation à des fins officielles.

55. D'un montant total de 90,9 millions de dollars, les arriérés de remboursements de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dus à l'Office au titre de biens et de services qui avaient été acquis pour être utilisés en Cisjordanie et à Gaza avant la conclusion en 2013 d'un accord entre l'Office et le Ministère des finances palestinien, n'ont toujours pas été réglés. En 2021, un montant supplémentaire de 0,57 million de dollars a été accumulé au titre de la TVA. En 2021, l'Office a reçu un remboursement de 0,31 million de dollars et le montant cumulé lui étant dû au titre du remboursement de la TVA payée sur les biens et services achetés en Cisjordanie et à Gaza s'élevait à 99,5 millions de dollars au 31 décembre 2021⁵⁸. L'Office réclame régulièrement le remboursement des montants dus auprès des autorités compétentes.

⁵⁷ Les articles à double usage sont des matériaux, des produits ou des technologies qui sont normalement utilisés à des fins civiles, mais qui peuvent avoir des applications militaires selon les autorités israéliennes. Il n'est permis de faire entrer ces articles à Gaza que pour des projets approuvés qui sont exécutés par des organisations internationales ou, depuis la mi-octobre 2014, dans le cadre du Mécanisme pour la reconstruction de Gaza.

⁵⁸ D'après des données financières non auditées.

56. Pendant la période considérée, les autorités israéliennes ont versé à l'Office un montant de 3,7 millions de dollars au titre du remboursement de la TVA. Un montant total d'environ 6,43 millions de dollars⁵⁹ restait à rembourser au 31 décembre 2021, ce qui représente une diminution d'environ 1 million de dollars par rapport à la fin de 2020⁶⁰. Les sommes restant dues datent de 2019 et des années précédentes, et des consultations sont en cours pour trouver une solution définitive à ce problème.

57. Comme par le passé, les autorités syriennes ont exigé que l'Office leur verse des redevances portuaires et d'autres taxes, contrevenant ainsi à l'Accord de 1948 entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République arabe syrienne. En 2021, le montant total des redevances et taxes payées s'est chiffré à 41 546,00 dollars.

58. Pendant la période considérée, des évaluations de la neutralité ont été conduites dans des installations de l'Office des cinq secteurs d'activité.

59. La Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946 dispose que les locaux de l'Organisation sont inviolables. À au moins 11 reprises pendant la période considérée, des locaux de l'Office – dont des écoles – en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, ont été touchés ou endommagés par des grenades lacrymogènes, des grenades étourdissantes, des balles de métal plastifiées ou des balles réelles tirées par les forces de sécurité israéliennes.

60. Pendant la période considérée, et compte tenu des contraintes financières et des contraintes supplémentaires liées à la COVID-19, l'UNRWA a continué à mettre en œuvre les recommandations de la commission du Siège de l'ONU chargée d'enquêter sur les faits survenus dans la bande de Gaza entre le 8 juillet et le 26 août 2014, dont il est question dans les rapports précédents.

61. Le 22 mars 2018, l'Organisation des Nations Unies a présenté à Israël une demande de remboursement des pertes qu'elle avait subies en raison des faits survenus dans les locaux de l'Office pendant les hostilités de 2014 à Gaza, sur lesquels avait enquêté la commission susmentionnée. Une demande d'indemnisation a également été présentée à Israël par la famille d'un membre du personnel de l'Office qui avait perdu la vie lors des hostilités. L'Office demeure inquiet de voir exemptés de responsabilité les auteurs de ces actes et d'autres faits qui ont causé des dommages directs ou indirects à ses installations pendant les hostilités de 2014, au mépris de leur inviolabilité, et fait des morts et des blessés parmi les membres de son personnel et les civils qui s'y abritaient.

62. En Cisjordanie, des Palestiniens armés ont pénétré dans les locaux de l'Office à trois reprises en 2021. Durant la période considérée, l'utilisation des locaux et les services de l'UNRWA ont été perturbés à au moins 21 reprises par des fermetures forcées ou des manifestations, notamment du fait de membres des comités de services des camps.

63. À Gaza, le Hamas, l'autorité de facto, a pénétré dans les installations de l'UNRWA à cinq reprises en 2021. Pendant la période considérée, deux engins non explosés ont été trouvés dans deux installations de l'Office à Gaza. En janvier 2021, des balles provenant d'une source inconnue ont touché une école de l'UNRWA à Rafah. En outre, en janvier 2021, trois écoles et un centre de santé ont été touchés par l'explosion accidentelle de munitions stockées dans une habitation adjacente, à Beït Hanoun, dans le nord de la bande de Gaza. L'Office a dénoncé les violations de ses privilèges et immunités auprès des autorités de facto.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Voir [A/76/13](#), par. 44.

64. Dans la bande de Gaza, l'UNRWA a été touché par 57 autres incidents liés aux hostilités de mai 2021 entre Israël et le Hamas. Un membre de son personnel a été gravement blessé, et une tour résidentielle accueillant des membres de son personnel international a été endommagée par des frappes aériennes à proximité. En outre, l'un de ses véhicules a été endommagé par des débris et des fragments d'obus provenant d'une frappe aérienne à proximité. Au total, 53 installations ont été endommagées, dont quatre écoles de l'UNRWA, par des frappes aériennes et des tirs d'artillerie qui n'ont pas fait de victimes. Dans deux cas, des tunnels ont ensuite été découverts sous les installations de l'UNRWA, du fait de l'impact d'engins non explosés. Les tunnels ont été comblés peu après dans les deux cas. En outre, le Service de la lutte antimines a pu retirer tous les engins non explosés et éléments d'armements sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer. L'UNRWA a protesté contre les violations de ses privilèges et immunités et de sa neutralité auprès d'Israël et du Hamas.

65. En outre, les menaces dirigées contre la direction de l'UNRWA à Gaza à la fin du mois de mai 2021, notamment l'organisation d'une grande manifestation devant le complexe du bureau local le 31 mai 2021, ont énormément perturbé les services de l'Office dans ce secteur d'activité. En particulier, elles ont compromis la sûreté et la sécurité du Directeur et du Directeur adjoint principal des opérations de l'UNRWA dans la bande de Gaza, ce qui a conduit l'Office à protester vigoureusement contre la position du Hamas, qui a affirmé qu'il ne pouvait plus garantir la sûreté et la sécurité de son personnel. Malheureusement, une telle position n'a laissé à l'Office d'autre choix que de redéployer le Directeur et le Directeur adjoint en dehors de la bande de Gaza.

66. Pendant la période considérée, il n'y a eu aucune incursion des autorités jordaniennes dans les locaux de l'Office.

67. En République arabe syrienne, comme indiqué précédemment, les pertes (installations et avoirs) subies par l'Office depuis le début des hostilités en 2011 représentent plusieurs millions de dollars des États-Unis. D'après les évaluations effectuées fin 2018, la quasi-totalité des installations de l'Office avaient besoin d'une rénovation majeure et nombre d'entre elles étaient gravement endommagées et devaient être reconstruites, en particulier à Yarmouk, Aïn el-Tell et Deraa. Durant la période considérée, les autorités syriennes ne sont pas entrées dans les installations de l'Office sans autorisation. Toutefois, deux incursions de tiers ont été signalées : dans un cas, il s'agissait d'hommes armés à Deraa, dans l'autre, d'une organisation caritative russe accompagnée d'une patrouille de la police militaire russe. Les locaux du service d'assainissement de l'Office à Khan Danoun ont continué d'être utilisés par le personnel militaire du poste de contrôle voisin.

68. En 2021, les installations de l'Office ont été fermées pendant au moins 53 jours au Liban, et partiellement fermées à 24 autres reprises. Ces fermetures étaient principalement le résultat de grèves et de manifestations auxquelles ont participé des bénéficiaires, ainsi que de troubles civils. Des factions palestiniennes ont fermé les installations de l'UNRWA à plusieurs reprises pour demander un soutien supplémentaire face à la vulnérabilité croissante et aux problèmes socioéconomiques de plus en plus graves des réfugiés de Palestine au Liban.

Questions diverses

69. Les fonds saisis par le Gouvernement libanais en 2013, dont le montant s'élève à environ 680 000 dollars, n'ont toujours pas été restitués. L'Office continue de contester la somme de 252 928 673 000 livres libanaises⁶¹ que le Gouvernement

⁶¹ La somme demandée était libellée en livres libanaises. Elle équivaut à 167 780 214 dollars des États-Unis.

libanais lui réclame pour l'électricité consommée par les réfugiés de Palestine en dehors de ses installations dans les camps de réfugiés du Liban. En outre, en mars 2019, le Gouvernement libanais a exigé de l'Office le règlement d'amendes d'un montant total de 1 714 639 000 livres libanaises⁶² au motif de la revente d'électricité par des comités populaires dans les camps de Bourj el-Brajné et de Chatila. L'Office estime que ce n'est pas à lui de payer ces amendes et s'en est plaint officiellement auprès du Gouvernement libanais.

70. En ce qui concerne le système de justice interne, le Tribunal du contentieux administratif de l'Office, créé en 2010, fonctionne à temps plein et comprend un juge et un juge *ad litem* qui travaille à temps partiel. En 2021, il a rendu 72 jugements et traité 197 affaires. À la fin de 2021, 234 affaires, dont 2 renvois, étaient en instance : il s'agissait pour 222 d'entre elles de plaintes déposées par des membres du personnel régional et, pour les 12 affaires restantes, de plaintes déposées par des fonctionnaires recrutés sur le plan international. En outre, 21 recours étaient en instance devant le Tribunal d'appel des Nations Unies.

Statut juridique des réfugiés de Palestine dans les secteurs d'activité de l'Office

71. Le statut juridique des réfugiés de Palestine en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est demeuré globalement identique à celui qui avait été décrit dans le rapport de la Commissaire générale à l'Assemblée générale pour 2008 (A/64/13, par. 52 à 55).

E. Aperçu de la situation financière

72. À l'exception des 158 postes soumis à un recrutement international que l'Assemblée générale a décidé de financer sur le budget ordinaire de l'ONU, les opérations de l'Office sont financées par des contributions volontaires. Les sources de financement de l'Office sont les suivantes : a) un fonds au titre du budget-programme destiné à appuyer les activités essentielles, telles que ses programmes d'éducation, de santé, d'amélioration des camps de réfugiés, de services de secours et d'aide sociale, et de protection, ainsi que les dispositifs et les structures d'appui ; b) des fonds recueillis dans le cadre d'appels d'urgence pour des interventions humanitaires ; c) des fonds alloués à des projets spécifiques et limités dans le temps qui permettent d'améliorer les services sans accroître les dépenses renouvelables.

73. En 2021, grâce aux efforts de mobilisation de ressources déployés par l'UNRWA, des contributions d'un montant total de 1,19 milliard de dollars ont été annoncées (y compris l'appui apporté au financement des postes soumis à recrutement international au moyen du budget ordinaire de l'ONU). Les recettes prévues dans le budget-programme (méthode de la comptabilité de caisse) étaient de 640 millions de dollars et les dépenses prévues, de 806 millions de dollars. D'après les états financiers non audités, le montant des dépenses de l'Office s'est élevé à 1,21 milliard de dollars en 2021. Les activités imputées sur le budget-programme non réservé ont représenté la plus grande partie des dépenses, à savoir 817 millions de dollars, soit 67,7 % du montant total des dépenses. Les interventions d'urgence et les projets (y compris les activités financées au moyen de fonds préaffectés) ont respectivement représenté 26,9 % et 7,8 % des dépenses. L'éducation est demeurée le programme le plus important financé au moyen du budget-programme, les dépenses à ce titre ayant atteint 492,56 millions de dollars, soit 60 % du montant total des dépenses imputées sur le budget-programme non réservé.

⁶² La somme demandée était libellée en livres libanaises. Elle équivaut à 1 137 406 dollars des États-Unis.

Tableau 1
Dépenses par programme, 2021

(En milliers de dollars des États-Unis et en pourcentage)

<i>Budget-programme</i>	<i>Cisjordanie</i>		<i>République arabe syrienne</i>		<i>Bande de Gaza</i>		<i>Liban</i>		<i>Jordanie</i>		<i>Siège</i>		<i>Total</i>	
Éducation	64 962	8	25 294	4	249 440	30	49 599	6	101 307	12	1 957	–	492 559	60
Santé	29 710	4	8 937	1	38 433	5	22 607	3	22 239	3	823	–	122 749	16
Secours	10 004	1	3 726	–	14 131	2	10 006	1	9 717	1	1 007	–	48 591	5
Infrastructures	5 900	1	1 104	–	8 263	1	6 710	1	5 899	1	1 861	–	29 737	4
Direction exécutive	3 578	–	1 876	–	2 954	–	2 641	–	2 867	–	19 817	3	33 733	3
Protection	46	–	88	–	53	–	201	–	–	–	534	–	922	–
Appui	15 114	2	4 445	1	21 470	3	9 460	1	7 730	1	30 370	4	88 589	12
Total	129 314	16	45 470	6	334 744	41	101 224	12	149 759	18	56 369	7	816 880	100

<i>Ensemble des sources de financement</i>	<i>Cisjordanie</i>		<i>République arabe syrienne</i>		<i>Bande de Gaza</i>		<i>Liban</i>		<i>Jordanie</i>		<i>Siège</i>		<i>Total</i>	
Éducation	75 905	6	36 394	3	261 130	23	62 217	5	111 037	9	3 079	–	549 762	46
Santé	32 797	3	13 955	1	54 601	5	32 381	3	27 292	2	3 000	–	164 026	14
Secours	16 483	2	74 046	6	136 898	11	35 987	3	23 803	2	3 365	–	290 582	24
Infrastructures	9 372	1	2 255	–	19 868	2	20 696	2	9 050	1	2 602	–	63 843	6
Direction exécutive	5 361	–	3 691	–	4 948	–	6 016	–	3 715	–	23 982	4	47 713	4
Protection	1 080	–	1 115	–	395	–	958	–	323	–	1 002	–	4 873	–
Appui	15 660	1	6 791	1	41 691	2	10 212	1	8 044	1	-5,064	–	77 334	6
Microfinancement	3 300	–	374	–	1 458	–	–	–	3 412	–	– ^a	–	8 544	–
Total	159 958	13	138 621	11	520 989	43	168 467	14	186 676	15	31 966	4	1 206 677	100

^a Les dépenses du siège au titre du microfinancement sont comptabilisées dans les dépenses pour la Cisjordanie.

Tableau 2
Dépenses par objectif de la stratégie à moyen terme, 2021

(En milliers de dollars des États-Unis et en pourcentage)

<i>Budget-programme</i>	<i>Cisjordanie</i>	<i>République arabe syrienne</i>		<i>Bande de Gaza</i>		<i>Liban</i>		<i>Jordanie</i>		<i>Siège</i>		<i>Total</i>		
1 : Protection	940	–	276	–	775	–	530	–	514	–	534	–	3 569	–
2 : Santé	28 904	4	8 667	1	37 864	5	22 001	2	21 716	3	–	–	119 152	15
3 : Éducation	57 283	7	23 571	4	241 606	29	45 497	6	93 371	10	–	–	461 328	56
4 : Moyens de subsistance	8 229	1	1 579	–	7 367	1	4 008	–	6 825	1	405	–	28 413	3
5 : Alimentation, logement et salubrité de l'environnement	12 211	1	3 762	–	17 688	2	14 025	2	14 052	2	33	–	61 771	7
6 : Gouvernance et appui	21 747	3	7 615	1	29 444	4	15 163	2	13 281	2	55 397	7	142 647	19
Total	129 314	16	45 470	6	334 744	41	101 224	12	149 759	18	56 369	7	816 880	100

<i>Ensemble des sources de financement</i>	<i>Cisjordanie</i>	<i>République arabe syrienne</i>		<i>Bande de Gaza</i>		<i>Liban</i>		<i>Jordanie</i>		<i>Siège</i>		<i>Total</i>		
1 : Protection	1 974	–	1 321	–	1 118	–	1 287	–	836	–	1 001	–	7 537	–
2 : Santé	31 684	3	12 047	1	53 648	4	31 551	3	26 709	2	60	–	155 699	13
3 : Éducation	66 561	6	32 210	3	250 750	21	55 650	4	100 637	9	147	–	505 955	43
4 : Moyens de subsistance	13 111	1	3 954	–	14 773	1	9 261	1	14 187	1	1 651	–	56 937	4
5 : Alimentation, logement et salubrité de l'environnement	19 966	2	73 797	6	140 474	12	49 109	4	28 430	2	33	–	311 809	26
6 : Gouvernance et appui	26 662	1	15 292	1	60 226	5	21 609	2	15 877	1	29 074	4	168 740	14
Total	159 958	13	138 621	11	520 989	43	168 467	14	186 676	15	31 966	4	1 206 677	100

Chapitre II

Vue d'ensemble des sous-programmes

A. Sous-programme 1

Promouvoir et protéger les droits des réfugiés de Palestine reconnus par le droit international

74. L'UNRWA s'emploie à ce que les réfugiés de Palestine puissent jouir des droits humains dans toute la mesure possible en systématisant la protection de ces droits dans le cadre de ses services aux réfugiés et grâce à ces services, et en favorisant le respect du droit international par les porteurs d'obligations. En 2021, la protection des réfugiés de Palestine a continué de se heurter à des difficultés, en raison de l'absence de solution juste et durable à leur situation tragique, de la poursuite du conflit en République arabe syrienne, de l'occupation de la Cisjordanie, du blocus de la bande de Gaza qui dure depuis 15 ans, des hostilités qui ont éclaté à Gaza, de la crise économique au Liban et de la situation juridique précaire des réfugiés dans certains pays d'accueil. La pandémie de COVID-19 a également aggravé les menaces pesant sur la protection des réfugiés de Palestine, notamment la violence fondée sur le genre et la violence contre les enfants.

75. Tout au long de l'année 2021, l'Office s'est employé à trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les réfugiés de Palestine en matière de protection. Il a mis en place un nouveau système de gestion des dossiers qui permet de protéger ces réfugiés de manière plus intégrée et plus systématique. L'Office a mieux intégré l'objectif de protection à tous ses services et mené des activités de sensibilisation pour promouvoir les droits des réfugiés de Palestine.

Réalisation escomptée	Indicateur de succès	Mesure des résultats	
		Objet	Nombre
Tenir les porteurs d'obligations responsables des violations du droit international, au moyen d'activités de suivi, d'information et de sensibilisation	Nombre de mesures de sensibilisation, y compris l'envoi de lettres officielles, concernant les questions liées à la protection	Niveau de référence (2021)	642
		Cible (2021)	642
		Résultat effectif (2021)	809
Garantir que les groupes et les personnes vulnérables ou à risque bénéficient d'une protection	Pourcentage d'élèves présentant un handicap qui bénéficient d'une aide visant à satisfaire leurs besoins spécifiques	Niveau de référence (2021)	60,5
		Cible (2021)	60,5
		Résultat effectif (2021)	32,1

Produits

- Les travailleurs sociaux de l'UNRWA ont aidé 2 006 réfugiés de Palestine en les conseillant et en les orientant vers d'autres services de l'Office ou des services externes.
- L'Office a permis à 7 829 réfugiés de Palestine en situation de handicap de bénéficier de services de réadaptation et d'une aide spécialisée.
- 85 530 réfugiés de Palestine ont bénéficié de services de soutien psychosocial.
- Une assistance juridique et des services d'orientation ont été fournis à 13 365 réfugiés de Palestine dans des domaines tels que l'état civil, les procédures d'enregistrement et la violence fondée sur le genre.

- L'Office a présenté 10 communications et exposés confidentiels à des mécanismes internationaux de protection des droits humains.
- Des initiatives ont été mises en œuvre pour faire face à la violence contre les enfants, promouvoir l'égalité des genres et l'avancement des femmes et lutter contre la violence fondée sur le genre.
- En tout, 4 344 membres du personnel de l'Office ont bénéficié d'une formation en matière de protection.

B. Sous-programme 2

Protéger la santé des réfugiés de Palestine et réduire la charge de morbidité

76. Malgré les difficultés considérables dues à la pandémie de COVID-19 dans tous les secteurs d'activité, le blocus et les hostilités à Gaza, le conflit en cours en République arabe syrienne, l'instabilité économique et politique au Liban et l'occupation de la Cisjordanie, l'Office a continué de répondre aux besoins sanitaires des réfugiés de Palestine. Sa riposte solide face à la pandémie était axée sur la continuité des services de santé essentiels et l'appui au lancement de campagnes de vaccination nationales dans tous les secteurs d'activité. Au second semestre, les traitements non essentiels ont été remis en place dans les centres de santé de l'UNRWA, mais la télémédecine a continué d'être utilisée tout au long de l'année 2021 dans tous les secteurs, à l'exception du Liban, afin d'améliorer l'accès aux services et de protéger le personnel et les patients. D'autres mesures de protection ont été maintenues, à savoir notamment le recours à un système de triage, le nettoyage renforcé dans les centres de santé et la distribution d'un ensemble élargi d'équipements de protection individuelle.

77. L'utilisation des services de santé de l'UNRWA a augmenté à l'échelle de l'Office, ce qui a permis d'améliorer les résultats obtenus au regard de la plupart des indicateurs de santé, notamment ceux qui concernent la santé de la mère et de l'enfant, le traitement des maladies non transmissibles, la santé reproductive, le taux de prescription d'antibiotiques et le pourcentage de patients relevant du programme de protection sociale qui accèdent aux services hospitaliers. Le système e-Health⁶³ est resté une composante essentielle de la prestation des soins de santé primaires de l'UNRWA.

Réalisation escomptée	Indicateur de succès	Mesure des résultats	
		Objet	Nombre
Accès universel à des soins de santé primaires complets de qualité	Nombre moyen de consultations médicales quotidiennes par médecin	Niveau de référence (2021)	58,8
		Cible (2021)	58,8
		Résultat effectif (2021)	66,3
Protection et promotion de la santé de la famille	Pourcentage de femmes enceintes recevant au moins quatre visites prénatales	Niveau de référence (2021)	75,5
		Cible (2021)	75,5
		Résultat effectif (2021)	77,6

⁶³ Le système e-Health est la plateforme sur laquelle sont hébergés les dossiers médicaux électroniques et qui permet d'analyser les données sanitaires relatives aux patients des centres de santé de l'UNRWA.

Réalisation escomptée	Indicateur de succès	Mesure des résultats	
		Objet	Nombre
	Pourcentage de la population cible (personnes âgées de 40 ans et plus) ayant fait l'objet d'un dépistage du diabète sucré	Niveau de référence (2021)	9,1
		Cible (2021)	9,1
		Résultat effectif (2021)	13,9
	Nombre de programmes élargis de vaccination mis en place pour éviter les flambées de maladies à prévention vaccinale	Niveau de référence (2021)	2
		Cible (2021)	0
		Résultat effectif (2021)	0
Fourniture de services d'appui hospitalier efficaces	Pourcentage de bénéficiaires du programme de protection sociale ayant utilisé les services hospitaliers offerts par l'Office	Niveau de référence (2021)	24,6
		Cible (2021)	24,6
		Résultat effectif (2021)	28,4

Produits

- L'UNRWA a dispensé 7 000 706 consultations médicales aux réfugiés de Palestine.
- 115 650 réfugiés de Palestine âgés de 40 ans et plus ont subi un test de dépistage du diabète.
- 79 878 patients ont bénéficié de soins hospitaliers.
- Quatre centres de santé ont été construits, rénovés ou reconstruits. Quelque 75 % de tous les centres de santé de l'Office satisfont à des normes de qualité des soins renforcées.

C. Sous-programme 3

Veiller à ce que les enfants d'âge scolaire bénéficient d'un enseignement de base de qualité, équitable et sans exclusive et aillent jusqu'au bout du cycle d'enseignement

78. Pour la deuxième année consécutive, l'éducation des enfants réfugiés de Palestine a été perturbée par la pandémie de COVID-19. Conformément aux décisions des gouvernements d'accueil, les élèves inscrits dans les écoles de l'UNRWA ont suivi des cours en présentiel, à distance et à modalités hybrides, les écoles ayant été fermées par intermittence ou, dans le cas de Gaza et de la République arabe syrienne, l'année scolaire ayant été écourtée en raison de la pandémie. Malgré ces difficultés, l'UNRWA a maintenu l'enseignement dispensé à 539 770 élèves inscrits dans 710 écoles. La majorité des résultats de l'année scolaire 2020/21 ont été jugés en avance sur le programme prévu⁶⁴.

79. Les indicateurs relatifs à la rétention scolaire à l'échelle de l'Office se sont améliorés, le taux de survie scolaire⁶⁵ jusqu'à la fin de l'éducation de base étant passé de 97,25 % en 2019-2020 à 98,76 % en 2020-2021, sans écart notable entre les filles et les garçons. Les taux d'abandon cumulés ont diminué, sous l'effet de la politique relative au passage automatique dans la classe suivante appliquée par le Ministère de

⁶⁴ Les chiffres relatifs aux élèves inscrits et aux écoles de l'UNRWA concernent l'année scolaire 2020/21.

⁶⁵ Le taux de survie scolaire correspond au pourcentage d'élèves inscrits en première année d'école primaire sur une année scolaire donnée qui devraient achever le cycle d'éducation de base.

l'éducation et de l'enseignement supérieur de l'Autorité palestinienne, du soutien psychosocial apporté aux élèves, de l'utilisation d'évaluations authentiques et formatives des élèves et du développement de l'apprentissage numérique. Les résultats ont été moins bons au Liban et en République arabe syrienne, où la détérioration de la situation économique a fait augmenter les taux d'abandon au niveau préparatoire et, dans le cas de la République arabe syrienne, au niveau élémentaire.

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateur de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>	
		<i>Objet</i>	<i>Taux</i>
Accès inclusif à l'enseignement de base	Taux d'abandons cumulés (cycle élémentaire)	Niveau de référence (2020/21)	0,61
		Cible (2020/21)	1,25
		Résultat effectif (2020/21)	0,22
	Taux d'abandons cumulés (cycle préparatoire)	Niveau de référence (2020/21)	1,71
		Cible (2020/21)	2,84
		Résultat effectif (2020/21)	0,83

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateur de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>	
		<i>Objet</i>	<i>Nombre</i>
Amélioration de la qualité de l'enseignement et des résultats	Nombre de manuels scolaires révisés sur la base du cadre de référence pour les programmes de l'UNRWA ^a	Niveau de référence (2021)	435
		Cible (2021)	s.o. ^b
		Résultat effectif (2021)	190
	Proportion de classes dépassant les seuils fixés en ce qui concerne le nombre d'élèves par classe (25 ou moins ; plus de 40)	Niveau de référence (2020/21)	52,60 (> 40)
			5,12 (≤ 25)
		Cible (2020/21)	38,88 (> 40)
	5,97 (≤ 25)		
	Résultat effectif (2020/21)	53,25 (> 40)	
		4,99 (≤ 25)	

^a Lorsque de nouveaux manuels sont publiés, l'Office s'attache en priorité à les soumettre à un examen rapide pour évaluer, en particulier, la neutralité et l'absence de partis pris et vérifier qu'ils sont adaptés à l'âge des élèves et qu'ils tiennent compte des questions de genre. Il conduit également des examens complets des manuels scolaires sur la base du cadre de référence pour les programmes, y compris les manuels qui ont fait l'objet d'un examen rapide.

^b Il n'est pas fixé de cible pour cet indicateur car le résultat dépend du nombre de nouveaux manuels et de nouvelles éditions publiés par les pays d'accueil au cours de l'année.

Produits

- L'Office a dispensé à 539 770 enfants réfugiés de Palestine un enseignement de qualité, inclusif et équitable.
- L'Office a pris des mesures pour faire baisser le taux d'abandon scolaire, notamment en repérant les élèves à risque et en essayant de les dissuader d'abandonner leurs études.
- L'Office a construit, rénové ou reconstruit quatre écoles conformément à sa réforme des services d'éducation et à ses règles de protection et de sécurité.

D. Sous-programme 4

Renforcer les capacités des réfugiés de Palestine en vue d'accroître leurs moyens de subsistance

80. L'Office s'attache à permettre aux réfugiés de Palestine d'avoir un niveau de vie décent grâce aux activités menées dans le cadre de ses programmes relatifs à l'enseignement, aux services de secours et d'aide sociale, au microfinancement et à l'amélioration des infrastructures et des camps.

81. En 2021, les programmes d'enseignement et formation techniques et professionnels de l'Office ont contribué à atténuer les effets des graves difficultés économiques rencontrées par les réfugiés de Palestine. Dans ses huit centres de formation professionnelle, l'UNRWA s'est attaché à améliorer l'accès des personnes les plus vulnérables à l'enseignement supérieur et à mieux adapter les cours aux besoins du marché du travail. Malgré le chômage élevé dans tous les secteurs d'activité, le taux d'emploi des personnes diplômées des centres d'enseignement et de formation techniques et professionnels est resté élevé. Bien que la pandémie de COVID-19 ait continué à poser des difficultés, aussi bien pour la continuité de l'apprentissage que pour la disponibilité d'emplois pour les diplômés, l'Office a réussi à former 8 000 personnes dans ses centres de formation professionnelle. Il a également continué d'assurer des services de formation des enseignants et d'enseignement supérieur à 2 009 étudiantes et étudiants inscrits à la faculté des sciences de l'éducation en Cisjordanie et à la faculté des sciences de l'éducation et des arts en Jordanie.

82. Dans la bande de Gaza, en Jordanie, en République arabe syrienne et en Cisjordanie, l'Office a continué de renforcer les moyens de subsistance durables grâce à l'octroi de prêts de microfinancement. En 2021, il a versé un montant total de 25 415 575 dollars dans le cadre de prêts accordés à 29 111 clients, dont un montant total de 12 618 910 dollars versé à 12 987 réfugiés de Palestine. Le nombre de prêts s'est rapproché du niveau observé avant la pandémie, à mesure que les restrictions de l'activité économique ont été assouplies ; cependant, on constate encore les effets de la situation économique dégradée dans tous les domaines d'activité. Les résultats ont également pâti des hostilités à Gaza et de la dévaluation de la livre syrienne.

83. Le programme d'amélioration de l'infrastructure et d'aménagement des camps a également eu des retombées positives sur l'économie locale car il a permis de stimuler la demande locale en matériaux de construction et créé des possibilités d'emploi pour les personnes vivant dans les camps.

84. Au total, 27 accords de partenariat ont été conclus pour améliorer les moyens de subsistance de 14 111 réfugiés de Palestine, en particulier des personnes handicapées, des jeunes et des femmes.

Réalisation escomptée	Indicateur de succès	Mesure des résultats		
		Objet	Pourcentage	
Renforcement des capacités des réfugiés de Palestine	Pourcentage de personnes diplômées des centres de formation professionnelle ayant trouvé un emploi	Femmes	Niveau de référence (2020-2021)	68,30
			Cible (2020-2021)	68,30
			Résultat effectif (2020-2021)	68,58

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateur de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>	
		<i>Objet</i>	<i>Pourcentage</i>
	Hommes	Niveau de référence (2020-21)	78,76
		Cible (2020-2021)	78,76
		Résultat effectif (2020-2021)	79,46

Produits

- Un enseignement et une formation techniques et professionnels ont été dispensés à 8 000 étudiantes et étudiants.
- Le taux d'emploi des diplômés des centres de formation professionnelle (diplômés de 2020) est resté stable à 75,1 %, 2 929 d'entre eux ayant trouvé un emploi ou poursuivant leurs études. En outre, 84,4 % des diplômés de la faculté des sciences de l'éducation et des arts et de la faculté des sciences de l'éducation ont trouvé un emploi.
- La proportion de bénéficiaires du programme de protection sociale inscrits en première année d'études dans les centres de formation professionnelle était de 33,88 %.

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateur de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>	
		<i>Objet</i>	<i>Nombre</i>
Amélioration de l'accès des réfugiés aux moyens de subsistance	Nombre total de prêts de microfinancement accordés à des réfugiés	Niveau de référence (2021)	8 200
		Cible (2021)	14 274
		Résultat effectif (2021)	12 987
	Nombre d'offres d'emploi (équivalent plein temps) résultant d'interventions effectuées dans le cadre du programme d'amélioration de l'infrastructure et d'aménagement des camps ^a	Niveau de référence (2021)	1 359
		Cible (2021)	3 153
		Résultat effectif (2021)	2 040

^a Hors République arabe syrienne.

Produits

- 12 987 prêts d'un montant total de 12 618 910 dollars ont été accordés à des réfugiés de Palestine, soit 45 % du nombre total de bénéficiaires de prêts et 49,7 % du décaissement total.
- La priorité a été accordée aux femmes, qui ont obtenu 13 861 prêts (10 671 883 dollars), soit 48 % de l'ensemble des prêts ; sur ce nombre, 5 612 prêts (4 871 889 dollars) ont été accordés à des femmes réfugiées.
- 7 328 prêts (6 458 013 dollars) ont été fournis à des jeunes, dont 3 412 prêts (2 823 352 dollars), soit 46,6 % du nombre total de prêts, à des jeunes réfugiés de Palestine.
- Les travaux d'aménagement des camps, d'un montant estimé à 43 000 000 de dollars, ont notamment servi à planifier et à construire des hébergements et des installations de l'Office et à réparer ou à reconstruire des dispositifs d'assainissement et de drainage, des puits et des systèmes de traitement des eaux usées.

E. Sous-programme 5

Veiller à ce que les réfugiés puissent satisfaire leurs besoins essentiels en matière de nourriture, de logement et de salubrité de l'environnement

85. Le programme de protection sociale de l'UNRWA vise à atténuer la pauvreté et l'insécurité alimentaire des réfugiés de Palestine, la priorité étant accordée aux personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté⁶⁶ et à celles qui sont particulièrement vulnérables. À cette fin, le programme de protection sociale offre des prestations sociales, dont des paniers de produits alimentaires de base, des transferts en espèces et des bons de caisse électroniques. En 2021, l'Office a traité 398 044 dossiers : 98 935 dans la bande de Gaza, 58 857 en Jordanie, 61 544 au Liban, 142 579 en République arabe syrienne et 36 129 en Cisjordanie. Les prestations sociales de l'Office ne suffisent pas à couvrir tous les besoins de base, mais elles restent une bouée de sauvetage pour les personnes les plus démunies.

86. En République arabe syrienne, l'Office a dispensé une aide d'urgence en espèces à 417 807 réfugiés de Palestine ; dans la bande de Gaza, une aide alimentaire en nature a été fournie à 1 136 351 réfugiés de Palestine, dont 32 945 ménages dirigés par des femmes.

87. Les réfugiés de Palestine qui vivent dans les 58 camps officiels des cinq secteurs d'activité de l'Office font face à de nombreux problèmes, dont le surpeuplement et le fait de devoir vivre dans des abris de fortune. Conjuguées à la mauvaise situation économique, des années de sous-financement se sont traduites par la dégradation des conditions de vie. Hors République arabe syrienne, l'UNRWA estime que plus de 36 000 abris insalubres nécessitent des travaux de réfection.

Réalisation escomptée	Indicateur de succès	Mesure des résultats	
		Objet	Pourcentage
Les réfugiés vivant dans l'extrême pauvreté peuvent mieux satisfaire leurs besoins alimentaires	Pourcentage de bénéficiaires de programmes de protection sociale qui vivent dans l'extrême pauvreté	Niveau de référence (2021)	74,4
		Cible (2021)	79,0
		Résultat effectif (2021)	74,5
	Pourcentage de personnes pauvres qui perçoivent des prestations dans le cadre du programme de protection sociale	Niveau de référence (2021)	16,1
		Cible (2021)	17,1
		Résultat effectif (2021)	16,5

Réalisation escomptée	Indicateur de succès	Mesure des résultats	
		Objet	Pourcentage ^a
Les réfugiés vivant dans la pauvreté voient leurs conditions de vie s'améliorer	Pourcentage d'abris insalubres réparés ou reconstruits	Niveau de référence (2021)	13,2
		Cible (2021)	15,4
		Résultat effectif (2021)	14,4

^a Hors République arabe syrienne.

⁶⁶ D'après la définition de l'UNRWA, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont celles qui ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base.

Produits

- 398 044 réfugiés de Palestine ont reçu un appui dans le cadre du programme de protection sociale financé par le budget-programme de l'UNRWA. Les fonds alloués aux opérations d'urgence ont par ailleurs permis d'apporter une aide alimentaire ou pécuniaire à 1 136 351 personnes dans la bande de Gaza, à 23 903 personnes en Cisjordanie, à 417 807 personnes en République arabe syrienne, à 113 881 personnes au Liban et à 18 886 personnes en Jordanie.
- Des possibilités d'emploi temporaire ont été offertes à 14 300 réfugiés dans la bande de Gaza.
- Au total, 1 049 abris ont été remis en état.

Note de fin de document

88. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé en application de la résolution 302 (IV) adoptée par l'Assemblée générale en décembre 1949. L'Office, organe subsidiaire de l'Assemblée, est devenu opérationnel le 1^{er} mai 1950 et répondait à l'époque aux besoins d'environ 750 000 réfugiés de Palestine. Il s'agit de l'un des programmes les plus importants de l'Organisation des Nations Unies : à la fin de 2021, il apportait un appui à 5,8 millions de réfugiés de Palestine immatriculés par ses soins et employait environ 28 000 personnes. Les réfugiés de Palestine sont définis comme les personnes qui résidaient de façon permanente en Palestine durant la période allant du 1^{er} juin 1946 au 15 mai 1948 et qui ont perdu à la fois leur habitation et leurs moyens de subsistance en raison du conflit de 1948, leur statut se transmettant par voie patrilinéaire⁶⁷.

89. L'Office a pour mission d'aider les réfugiés de Palestine à réaliser pleinement leur potentiel de développement humain jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée à la question des réfugiés.

⁶⁷ L'Office n'enregistre pas officiellement les personnes qui ont été déplacées et qui ont besoin de continuer à recevoir une assistance du fait des hostilités de juin 1967 (Guerre de Six Jours) et des hostilités qui ont suivi (les « déplacés de 1967 »). Il ne tient donc pas de décompte officiel de ces personnes. Conformément à son mandat, l'Office fournit aux personnes éligibles, y compris aux personnes susmentionnées, une aide humanitaire et une assistance aux fins du développement humain, y compris en matière d'éducation, de soins de santé, de secours et de services sociaux, d'amélioration des infrastructures et des camps, de protection et de microfinancement, ainsi qu'une aide d'urgence en période de crise.

